

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18/10/2021

Absents excusés : Hafeda, Amal, Camille, Patrick J.

Présents : Claire, J. Luc, Monique, Chantal, Anne, Marie Hélène, Marie Odile, Michel, Monique, Nicole, Elise, Yolande, Véronique, Kasandra, Marie Odile, Georgina, Dominique, Élisabeth, Patrick A.

1) Permanences juridiques:

Dominique annonce qu'il envisage d'arrêter les permanences juridiques en juin. Il ne quittera pas l'ASTI pour autant. Nous devons trouver un moyen de recruter des bénévoles avec une compétence juridique, susceptibles de le remplacer,

Actuellement Louise, étudiante en master 2 fait des permanences quand ses horaires de cours le lui permettent,

2) Congrès FASTI:

Il aura lieu au Creusot du 11 au 14 novembre. En dehors des échanges et débats, y seront votés le rapport d'activité, le rapport financier et les 4 motions d'orientation proposées pour les deux ans à venir. Aura aussi lieu le renouvellement du bureau fédéral. Y participons-nous et, si oui, qui ?

Rapports d'activité et financier :

A ce jour, nous ne les avons pas reçus. Il n'est donc pas possible d'en débattre aujourd'hui.

Les quatre motions :

- Agissons ici et là pour des luttes victorieuses ! Motion d'orientation générale - Faire Mouvement pour l'ouverture des frontières
- Renforcer et donner du sens à l'accueil dans notre Mouvement
- Quelle place pour les premier·e·s concerné·e·s dans le Mouvement et dans les luttes ?

Résumé du débat : La motion d'orientation générale est quasiment la même qu'en 2019. La notion de convergence/autonomie des luttes, évoquée dans la motion générale fait écho pour nous au partage des locaux avec la MDS....

La motion sur l'accueil rejoint notre réflexion actuelle sur l'accueil des nouveaux bénévoles et l'intégration des personnes étrangères. Sur ce point nous avons beaucoup de travail à l'ASTI 14.

La motion sur les frontières soulève une problématique déjà souvent abordée

La question de la place aux premiers concernés suscite plus d'intérêt (mais pourquoi ne pas dire plus simplement « aux personnes étrangères » ?)

Sur la forme, il est regretté que les motions soient trop longues, pas très accessibles, pas très concrètes. Certains mots employés dans ces motions auraient besoin d'être clairement définis. Mais il est noté que, même si la formulation des motions ne nous convient pas toujours, nous sommes globalement en accord avec les propositions. Un vote en demi teinte est donc envisagé : il consisterait à partager nos 3 voix entre oui et non.

Renouvellement du bureau fédéral : Camille de l'ASTI de Caen souhaite se représenter et a besoin pour cela de notre mandatement . Celui-ci lui est accordé à l'unanimité.

Concernant notre participation, personne ne pense se rendre à ce congrès, à l'exception de Camille : un tour de table fait ressortir que ce n'est pas par manque d'intérêt mais par manque de temps et d'énergie. De façon générale l'assemblée reconnaît l'utilité de la fédération : il y a des choses qui ne peuvent être impulsées que nationalement (par exemple la marche qui a abouti à la création de groupes de sans-papiers). La fédération est aussi en lien avec l'international, (participation au réseau euro-africain Migreurop, participation à l'ANAFE (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, présente dans les zones d'attente), par exemple), ce qu'à un niveau local nous ne pouvons pas faire. Sur ce point, notre CA regrette cependant qu'il n'y ait pas davantage de retours vers les ASTI.

Si nous ne pouvons pas être présents, pouvons-nous voter ? Camille, membre du bureau fédéral ne pourra pas nous représenter. Il faudrait voir dans les statuts de la FASTI s'il est possible de se faire représenter ou si un vote par procuration est possible.

3) proposition de mécénat de compétence:

Certaines entreprises proposent à leurs salariés en fin de carrière de les rémunérer en échange d'un investissement à mi-temps dans une association. Loïc Thomazo, salarié chez Orange pourrait dans ce contexte offrir 2 années à l'ASTI. Il a été rencontré par M. Hélène, J. Luc et Georgina qui de leur côté considèrent que l'on peut valider ce projet avec lui. Ce mécénat de compétence démarrerait en janvier. Loïc a déjà participé à la réunion nouveaux bénévoles et à diverses permanences. Sur le principe pas d'objections mais la fiche de poste précise reste à élaborer : vérifier qu'il est d'accord sur les missions que nous pouvons lui confier, savoir quel type de poste il occupe chez Orange.

4) Actions passées:

Manif 22 septembre

87 personnes présentes. Les manifestants n'ont pas été reçus par le préfet. Un article dans la presse, quelques tracts distribués, cela ne suffit pas. Cette manifestation n'a pas été bien relayée par les associations membres des EGM. La question du pourquoi sera à poser à la prochaine réunion EGM (date à fixer)

Formation 2 octobre

Intervention d'Élise dans le cadre d'une formation aux élus. Il s'agissait d'une formation à la demande du CLAM (comité Loupiacien d'accompagnement des migrants), des EGM et de l'ANVITA (association nationale des villes et territoires accueillants). Temps de formation le matin, présence de Damien Carême (député européen, maire de Grande Synthe de 2001 à 2019) l'après-midi. Étaient présents des élus municipaux, un conseiller départemental.

CA MDS

Problème des locaux : toutes les associations ont réaffirmé le désir de chercher des locaux ensemble. Un groupe de travail est constitué. Y participent pour l'ASTI : Patrick Jourdan, Patrice Hubert, Michel Xufré

Ce groupe se réunit tous les 15 jours. La première réunion a été consacrée à la préparation de la réunion avec la mairie. Le mardi 26 est prévu un bilan de cette réunion. Dominique est pressenti pour y participer, en attente de confirmation

Des problèmes de sécurité et d'hygiène se posent dans les locaux actuels : prise arrachées, wc bouchés etc.... Vu les débordements successifs, il a été décidé avec Inolya de condamner les toilettes du bas, de la sorte nous n'avons plus de toilettes accès handicapés et nous n'avons plus de point d'eau au rez-de-chaussée. Cette décision a été prise sans réunion du CA de la MDS. Il fallait trouver rapidement une solution ; c'est la seule qui a été proposée. Néanmoins, il n'est pas acceptable qu'Inolya laisse la MDS dans cette situation. Ce n'est sans doute pas légal non plus, la MDS étant un établissement recevant du public. Nous interpellons le CA de la MDS et il faudra envisager des actions de protestation auprès d'Inolya.

5) actions à venir

Opération « jus de pommes »

Il s'agit d'organiser des journées conviviales de cueillette de pommes à Formigny. Chaque bénévole français prend en charge le pique nique d'un étranger. 4 dates sont prévues : mardi 2 novembre, jeudi 4 novembre, mardi 9 novembre, vendredi 12 novembre. Les migrants seront invités via les ateliers de français, le groupe whatsapp, le site internet ou en direct pour ceux qui entretiennent des relations plus proches avec les militants de l'association.

Fête de fin d'année :

C'est l'occasion d'une rencontre conviviale entre migrants et bénévoles. Cela a donné satisfaction les années passées. Le resto sauvage est OK pour remettre ses locaux à notre disposition. On avait envisagé le 18 décembre car c'est la journée internationale des migrants. Pour la cuisine cela se fera en relais avec le resto. L'animation est à mettre en place. Intervention d'une conteuse ? Sylvie et Jean pourraient être sollicités ; lors d'une AG, ils avaient accompagné de leurs dessins le contenu d'un conte, de manière à le rendre compréhensible par tous. Une partie musicale ? Jean Lille ? Des élèves ? Fait-on un père Noël ?

Le passe sanitaire sera demandé.

Kassandra, M. Hélène, Michel et Monique prennent en charge l'organisation

Concert 2022:

Proposition de Dominique Kail. La chorale qu'il nous propose se produit avec Barouf Orchestra. La cheffe de chœur est intermittente du spectacle et demande entre 350 et 400 euros.

Par ailleurs, le groupe Acoustic Trip (qui devait jouer dans le concert annulé de l'an dernier) serait d'accord pour faire une première partie.

Il est envisagé de coorganiser ce concert avec la Cimade (date à fixer à partir de mars).

Il faut un groupe pour gérer les problèmes d'organisation (locaux, publicité, affiches...) Claire fera partie de ce groupe, d'autres personnes sont nécessaires pour partager la tâche.